

Carrière de Lanquais - les Roques [Dordogne]

Édito

Chères habitantes, chers habitants,
Chers acteurs de notre territoire,

Le territoire des Bastides Dordogne-Périgord recèle des trésors de biodiversité qui font sa richesse, nourrissent notre qualité de vie et participent à l'identité même de nos paysages. Le site Natura 2000 de la Carrière de Lanquais – les Roques en est un parfait exemple.

Si nous vous proposons ce nouveau numéro de Natur'Actu, c'est parce que la préservation de ce patrimoine naturel repose sur l'engagement de tous : habitants, visiteurs, collectivités, forestiers, associations... et bien sûr agriculteurs, qui sont au cœur de la gestion quotidienne de nos espaces ruraux.

Ce numéro met en lumière un groupe d'espèces fascinantes et encore trop méconnues : les chauves-souris. Vous découvrirez le rôle essentiel qu'elles jouent dans nos écosystèmes, mais aussi comment certains usages du territoire, notamment agricoles, contribuent directement à leur maintien. Certaines prairies permanentes sensibles constituent en effet des habitats précieux, protégés par la réglementation européenne (BCAE 9) qui encadre leur modification. L'objectif n'est pas d'imposer des contraintes, mais de reconnaître et de valoriser les bonnes pratiques existantes — y compris grâce à des dispositifs d'aide.

Nous revenons également sur la fermeture de la carrière, nécessaire pour garantir la quiétude de ces mammifères durant leur période d'hibernation, moment où le moindre dérangement peut leur être fatal. Un nouveau panneau d'information a par ailleurs été installé afin que chacun puisse comprendre l'importance de ce site et le rôle collectif que nous y jouons.

Notre ambition est simple : accompagner tous les usagers du territoire vers une gestion équilibrée, où performance économique, qualité de vie et préservation de la biodiversité avancent main dans la main. L'animateur Natura 2000 reste disponible pour échanger, répondre à vos questions et construire des solutions adaptées.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Bien cordialement,

Benoît Duhazé, animateur du site

- Surface de 268 hectares
- Trois communes : Lanquais, Faux, Monsac
- Trois carrières : les Roques, la Barde et Bas Boyer
- Site d'intérêt régional pour l'hibernation



Protection officielle du site

Depuis le 28 octobre 2025, la carrière des Roques à Lanquais, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, bénéficie d'une protection officielle par arrêté préfectoral de protection de biotope, signée par la préfète de la Dordogne.

Actualité

Les Prairies Sensibles Natura 2000 et la Réglementation BCAE 9 : Ce qu'il faut savoir

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, notre rôle est de vous accompagner pour concilier vos pratiques avec la préservation des milieux remarquables. Nous portons à votre attention une réglementation importante qui concerne potentiellement certaines de vos parcelles autour de la carrière : la BCAE 9 (Conditionnalité des aides PAC).

Certaines de vos parcelles en prairie permanente autour du site sont identifiées comme sensibles, à la fois pour leur haute valeur écologique (habitat Natura 2000) et pour leur statut réglementaire au titre de la BCAE 9 (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales).

Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour vous ?



- **Statut protégé** : les parcelles classées « sensibles » au titre de la BCAE 9 ne peuvent pas être retournées (mises en culture) sans une autorisation préalable (dérogation).

- **Démarche simplifiée** : si une de vos parcelles est concernée et que vous avez un projet de modification, nous pouvons vous aider. La procédure de demande d'autorisation se fait via le formulaire cerfa spécifique, que nous pouvons vous fournir et vous aider à constituer.

- **Un atout pour votre exploitation** : au-delà de la réglementation, le maintien de ces prairies présente des avantages :

- o **Fourrage résilient** : adaptées aux sols secs, elles résistent mieux aux épisodes de sécheresse.

- o **Garde-manger gratuit** : elles hébergent une multitude d'insectes, qui sont la principale source de nourriture des chauves-souris du site. Ces dernières vous débarrassent naturellement des insectes ravageurs sur les cultures avoisinantes.

- o **Paiements potentiels** : le maintien de ces prairies peut ouvrir des droits à des aides financières (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques - MAEC) qui rémunèrent les pratiques vertueuses.

Notre rôle : les parcelles concernées sont consultables sur le site internet Geoportail (dans CARTES / DONNEES THEMATIQUES / Agriculture / BCAE 9-Prairies sensibles).

Contactez-nous pour vérifier si vos parcelles sont concernées et pour discuter des possibilités de gestion et d'accompagnement (MAEC). Notre objectif est de vous éviter tout impair réglementaire et de valoriser économiquement vos pratiques durables.



Un nouveau panneau pour mieux comprendre

Un nouveau panneau d'information a été installé en bordure du site.

Son but est :

- D'expliquer la richesse écologique du site au grand public ;
- De justifier les mesures de protection (comme la fermeture) pour qu'elles soient comprises et acceptées.

Nous vous invitons à aller le découvrir !



Fermeture de la carrière : une mesure vitale pour la survie des chauves-souris en hibernation

La fermeture de l'accès à l'ancienne carrière de Lanquais aux Roques est une décision prise après une étude approfondie de ses enjeux écologiques. Elle est principalement motivée par la nécessité absolue de **protéger les chauves-souris pendant leur hibernation**, une période cruciale et extrêmement fragile de leur cycle de vie.

Pourquoi l'hibernation est-elle si critique ?

Pendant l'hiver, les insectes se font rares. Pour survivre, les chauves-souris entrent en hibernation, un état de léthargie profonde qui leur permet d'économiser leurs réserves d'énergie.

- **Ralentissement métabolique** : leur rythme cardiaque chute (de 400-500 battements/minute à seulement 10-20 battements) et leur température corporelle baisse considérablement pour s'aligner sur celle de la cavité (4 à 10°C).
- **Survie sur les réserves** : elles ne survivent qu'en puisant dans la graisse accumulée à l'automne. Chaque réveil non prévu a un coût énergétique énorme.

Le dérangement hivernal : une véritable sentence de mort

Une simple visite, même silencieuse, dans la carrière en hiver peut avoir des conséquences dramatiques :

- **Réveil immédiat** : le bruit, la lumière des lampes torches ou simplement la chaleur corporelle d'un visiteur peuvent réveiller une chauve-souris.
- **Dépense d'énergie fatale** : se réveiller demande une immense quantité d'énergie. Pour se rendormir, l'animal doit encore dépenser de l'énergie pour retrouver son état d'hypothermie.
- **Épuisement des réserves** : chaque réveil peut consommer l'équivalent énergétique de plusieurs jours, voire semaines, d'hibernation. Si cela se répète, la chauve-souris **épuise ses réserves de graisse avant la fin de l'hiver et meurt de faim ou de froid**.

De plus, dérangées, les chauves-souris stressées peuvent fuir vers un autre gîte, moins optimal, les exposant davantage aux prédateurs ou aux intempéries.

La carrière de Lanquais : un hibernacle de premier ordre

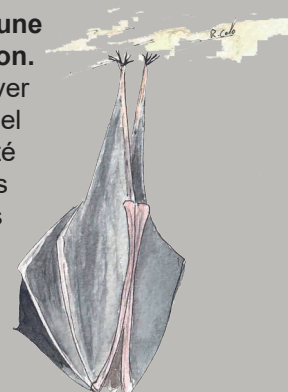
La carrière offre des conditions microclimatiques stables et idéales pour l'hibernation :

- **Humidité constante évitant la déshydratation** ;
- **Température fraîche et stable** qui empêche les réveils trop fréquents ;
- **Obscurité et tranquillité absolue**.

Protéger ce site, c'est garantir la survie hivernale des colonies et donc le **maintien des populations** qui, l'été venu, joueront leur rôle essentiel de régulateurs d'insectes au-dessus de nos cultures et de nos habitations.

La fermeture n'est pas une interdiction mais une protection.

Elle permet de préserver l'intégrité de ce site exceptionnel et d'assurer la continuité des services écologiques rendus gratuitement par ces mammifères protégés. Votre compréhension et votre respect de cette mesure sont les piliers de leur survie.



L'évaluation des incidences, qu'est-ce que c'est ?

La DDT de Dordogne nous en dit plus...

L'évaluation des incidences est un outil de prévention qui permet d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines au regard de la démarche Natura 2000. Elle a pour objet de vérifier, souvent par le biais d'un formulaire spécifique, la compatibilité de programmes, projets ou encore interventions dans le milieu naturel, avec les objectifs de conservation des sites.

Aussi, cette évaluation ciblée sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 permet d'évaluer les impacts potentiels et d'optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000. Elle doit être proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences ?

Trois textes listent les projets soumis au régime des évaluations des incidences :

- 1 liste nationale : le décret national 2010-365 du 09 avril 2010,
- 1 première liste locale complémentaire établie par le préfet : l'arrêté préfectoral n°110729 du 30 mai 2011,
- 1 seconde liste locale complémentaire établie par le préfet qui vise les programmes, projets ou interventions qui ne relèvent d'aucun régime d'encadrement administratif : arrêté préfectoral n°120277 du 20 mars 2012.

Ces deux listes locales sont téléchargeables à l'adresse suivante :

www.carriere-de-lanquais.fr/telechargements

L'article L414-4 du code de l'environnement prévoit également une clause dite "clause filet" permettant de soumettre un projet qui ne serait pas prévu par ces trois textes réglementaires si l'administration estime qu'il porte atteinte de manière significative à un site Natura 2000.



Un projet en site Natura 2000 ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur du site qui saura vous conseiller et vous aider à remplir le formulaire. La DDT reste également à votre disposition à l'adresse : ddt-seer-emn@dordogne.gouv.fr



Murin à oreilles échancrées

Contactez l'animateur

Conservatoire d'espaces naturels de
Nouvelle-Aquitaine
Antenne Dordogne

Benoît Duhazé

b.duhaze@cen-na.org
tél. 05 53 03 04 52



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél. 05 55 03 29 07
Mail : siege@cen-na.org

Avec le soutien financier de

La Lettre d'information « Carrière de Lanquais - les Roques » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - janvier 2026

Crédits photos © Benoit Duhazé, Illustration © Rachel Célo

Directeur de la publication : P. Seliquer

Conception-maquette : CEN Nouvelle-Aquitaine



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire